

CITE SCOLAIRE

LYCEE POLYVALENT DE SAINT GEORGES- COLLEGE CHLORE CONSTANT-COLLEGE PIERRE ARDINET



Tu me dis, j'oublie .

Tu m'enseignes, je me souviens.

Tu m'impliques, j'apprends .



SAINT GEORGES DE L'OYAPOCK

TROUSSEAU D'INTERNAT

Tous les élèves hébergés en internat doivent être obligatoirement pourvus du trousseau suivant :

Vêtements scolaires (obligatoires) :

- 10 T-shirts sans inscriptions (Jaunes pour les 6^{ème} ; Blancs pour les 5^{ème} , 4^{ème} , 3^{ème} ; violets pour les 2ND CAP).
- 2 T-shirts rouges sans inscriptions.
- 5 bas noirs ou bleus.
- 2 shorts de sport.
- 2 paires de chaussures fermées type basket.

Merci de marquer les vêtements au nom des élèves.

Autres vêtements :

- Sous-vêtements.
- Vêtements de détente pour le weekend.

Accessoires :

- Parapluie ou vêtement de pluie.
- Tongs ou claquettes.

Affaires de toilette :

- Gants et serviettes.
- Brosse à dents et dentifrice.
- Savon et shampoing.
- Peigne...
- Lessive.

Nécessaire de chambrée :

- 2 draps housses et 2 draps plats.
- Si nécessaire une couverture, oreiller, taies d'oreiller...
- 1 alèse de lit.
- Tenues de nuit.
- 1 cadenas à code.